

Midi Libre



Magali Saumade : "Mon but est d'accompagner toutes les agricultures gardoises !"

Magali Saumade : l'un de mes enjeux est de ne pas décevoir. MIDI LIBRE - G. L.

Mis à jour le 04/12/2019

Éleveuse de taureaux de Camargue, Magali Saumade a été élue présidente de la Chambre d'agriculture du Gard en février 2019.

Quel bilan tirez-vous de ces neuf premiers mois à la tête de la Chambre d'agriculture du Gard ?

J'ai consacré une bonne partie de mon temps à un travail de représentativité, en collaboration avec les élus, tant au niveau local que régional et national. Autrement dit, ces premiers mois ont été pris essentiellement par des obligations protocolaires. La mise en place effective de la chambre s'est faite réellement qu'à partir du début septembre.

Avez-vous ou allez-vous engager des changements importants dans le mode de fonctionnement de la chambre ?

On continue, bien entendu, la réorganisation des services techniques débutée sous le mandat précédent. Par contre, concernant le fonctionnement de la présidence, il y a bien évidemment une différence entre celui d'un président élu depuis 18 ans (Ndlr : Dominique Granier) accompagné d'un directeur présent depuis trente ans (Ndlr : François Chapelle) et ma façon de travailler épaulée par une nouvelle directrice. En clair, nous démarrons une nouvelle histoire avec un enjeu majeur : celui de ne pas décevoir !

Vous êtes la première femme élue à la tête de la Chambre d'agriculture du Gard, quelles ont été les réactions autour de vous ?

J'arrive d'un milieu professionnel qui est majoritairement masculin, par conséquent être une femme dans un univers d'hommes est une situation que je connais bien. Vous comprendrez que je n'ai aucune appréhension à occuper ce poste ; mais surtout, il faut dire que le milieu agricole, quoique certains en pensent, est très ouvert sur la féminisation aussi bien des métiers que des fonctions. Et puis, ce qu'attendent avant tout les agriculteurs gardois, c'est quelqu'un qui soit compétent, à l'écoute et sur le terrain.

Quel regard portez-vous sur l'agribashing et ce dénigrement systématique à l'encontre du milieu agricole ?

Cela me choque, mais je ne suis pas étonnée ! Quand je vois qu'un agriculteur est condamné pour des nuisances olfactives parce qu'il élève des vaches dans un territoire d'élevage, je trouve cela aberrant. J'ai du mal à accepter que le système et la loi aillent dans ce sens-là ! Je trouve cela dangereux. Il est vrai que dans le Gard, notamment grâce aux nombreuses actions menées depuis des années par la chambre, on est moins enclin à subir

cet agribashing mais il faut tout de même rester très vigilant, et surtout continuer à communiquer sur le savoir-faire des agriculteurs.

Des aides pour tous

"J'ai demandé de façon très pratique à ce qu'on crée un tableau que les agriculteurs installeront dans leur bureau et sur lequel ils retrouveront l'ensemble des aides auxquelles ils ont droit dans les divers secteurs avec en face de chaque aide un numéro de téléphone et un référent par secteur", souligne Magali Saumade. Il faut savoir qu'aujourd'hui il y a des aides, nécessitant souvent des dossiers complexes à monter, qui ne sont pas ou peu demandées par les agriculteurs, "par conséquent, je veux que la chambre soit désormais facilitatrice pour en bénéficier".

Quelle place occupe le bio dans le développement de l'agriculture gardoise ?

Nous sommes très heureux d'être parmi les premiers départements français à produire du bio mais nous savons très bien que demain le monde agricole ne pourra pas être 100 % bio. Je rappelle que l'un de mes principaux objectifs n'est pas d'opposer mais bien d'accompagner toutes les agricultures gardoises, sans exception !

Y a-t-il dans le Gard des productions en difficulté économiquement ?

Dans chaque secteur, il y a aujourd'hui des agriculteurs en difficulté. Mais pour autant il n'y a pas une filière en particulier qui soit en souffrance... Elles le sont toutes plus ou moins. Les principales raisons en sont les marchés qui fluctuent et les événements climatiques.

À ce titre, la chambre est-elle attentive aux changements climatiques ?

Bien entendu ! Cette année a été difficile, nous avons eu à gérer le gel, la grêle, la canicule et les incendies. En trois ans seulement, cette climatologie a impacté deux récoltes, cette situation est lourde à gérer pour les agriculteurs. Dans les réunions de secteurs que nous organisons, nous abordons, entre autres, le sujet crucial de l'évolution climatique.

Réunions de secteur

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture du Gard organise des réunions de secteur, sous forme de soirées d'échanges et de partage, afin de débattre avec les agriculteurs et les élus locaux sur l'actualité agricole gardoise (adaptations au changement climatique, circuits courts, formations, aménagement du territoire, cépages résistants...). "Élus et conseillers de la chambre sommes là pour aider les agriculteurs à trouver des alternatives techniques et alléger les démarches administratives", précise la présidente de la chambre.

Par conséquent, six réunions de secteurs (de 18 h à 20 h) seront organisées dans les prochaines semaines : Lundi 9 décembre à Salinelles (foyer), lundi 16 décembre à Vauvert (salle Mistral), jeudi 19 décembre à Saint-Privat-des-Vieux (Maison de l'agriculture), jeudi 9 janvier à Uzès (MFR), jeudi 16 janvier à Beaucaire (casino municipal), mardi 21 janvier au Vigan (Maison formation entreprises).

L'une des premières missions de la chambre, cette année, est d'arriver à ce que tous les agriculteurs intègrent cette évolution - il y a quelque temps encore certains étaient dans le déni ! - et qu'ils soient accompagnés dans la découverte de nouvelles pratiques pour faire face à ces changements.

En juillet a été inauguré le Mas des agriculteurs, cette halle de 1 000 m² proposant uniquement des produits issus de l'agriculture gardoise...

En effet, et cinq mois seulement après l'ouverture, on compte déjà plus de 70 000 visiteurs, avec un retour très satisfaisant à la fois des producteurs gardois et des consommateurs. Il faut savoir que ce modèle intéresse actuellement les Chambres d'agriculture de la Drôme et de l'Ariège. D'ici la fin de l'année, le Mas des agriculteurs devrait mettre en place un drive.

Où en est le déploiement des produits gardois dans la restauration collective ?

Le travail, engagé il y a plusieurs années, notamment par Dominique Granier, continue de plus belle. Après Nîmes, c'est maintenant Générac qui veut développer ce principe. Dans le même temps, le Mas des agriculteurs va très prochainement travailler avec l'unité de conditionnement des légumes (UCL) qui approvisionne les collèges gardois. On peut imaginer, s'il y a une vraie volonté politique, que la restauration collective soit, d'ici quelques années, alimentée uniquement par des producteurs gardois.

À savoir aussi

Projet stratégique. Lors de la réunion de secteur, la nouvelle directrice de la Chambre d'agriculture Lydia Vautier a détaillé le projet stratégique 2025 qui a pour thématique générale "Gagner en performance". Elle a rappelé les principales missions de la Chambre, à savoir former et conseiller et également engager la transition sur le changement climatique.

En chiffres. La Chambre d'agriculture du Gard a rappelé qu'elle organisait quelque 100 sessions de formation par an.

Viticulture. Patrick Compan, responsable du pôle viticulture, a fait le point sur la récolte 2019, rappelant que celle-ci était en baisse de 7 % à l'échelle de la région Occitanie mais de 18 % en moyenne dans le Gard (source ICV) et les rendements à l'hectare ont également fléchi. En revanche, la qualité est au rendez-vous. L'élu a aussi insisté sur le fait que l'offre en bio est toujours inférieure à la demande "ce qui maintient des prix rémunérateurs". Sur le plan international, il a pointé les incertitudes liées au Brexit même "si pour anticiper la sortie du Royaume-Uni de l'UE, les importateurs ont fait du stock".

Concernant le marché américain, l'augmentation des droits de douane devrait toucher essentiellement les vins d'entrée et de moyenne gamme et Patrick Compan a souligné la contraction du marché chinois.

Certification. La présidente Magali Saumade a rappelé que les produits sous appellation seront contraints d'afficher la certification HVE d'ici à 2030.

Gil LORFEVRE